



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale de L'APE de Bellecombe-en-Bauges

Jeudi 13 octobre 2016  
Salle des associations Bellecombe en Bauges

Familles représentées : Causse, Lentz, Chat, Vadez, Danière, Fournet, Bouvier-Rolland, Maier, Miège, Pricaz, Gillet-Cavallini, Sardet, Athurion, Petit-Roulet, Postaire, Fred Marion

Personnes ou familles représenté par un pouvoir : Céline Tuttino, Emilie Marion, Sandrine Vautard, Virginie Cattiau, Edouard Mari, Sandrine Sayde, Pascaline Bizet, Sylvia ALA

Familles excusés : Amadou Deroin, Duchêne-Pricaz  
Monsieur Le Maire

L'Assemblée Générale débute à 20h40.

### 1/ BILAN MORAL

Vous l'avez certainement ressenti, le bureau va bien et a réussi à prendre le flambeau dans un esprit de convivialité et de bienveillance face aux différents projets.

C'est grâce au travail continu de tous et des années précédentes, ainsi qu'au soutien de la mairie.

Le confort d'action que nous permet l'assise des finances est un vrai plus pour aller vers des projets concrets, qui aident à améliorer l'environnement de nos enfants.

L'intégralité des sorties scolaires ont été financées par les recettes de l'année, et l'APE a été moteur sur d'autres actions non pécuniaires comme le bal de la forêt, les pédagogies alternatives, le jardinage, et la boîte à jouer.

Le site Internet de l'APE avait été démarré mais les maîtresses/l'académie ont lancé le propre site de l'école. Nous nous sommes rendus compte, que le site de l'APE fait doublon, après interrogation, nous allons l'arrêter pour peut-être utiliser une page sur celui des maitresses.

L'APE a répondu à des besoins matériels, sportifs mais aussi culturels (spectacle, venue de 2 auteurs...).

Les actions des commissions permettent des temps de partage, qui sont des moments de vie riche pour notre école.

Nous souhaitons continuer avec le même dynamisme, en espérant qu'enfants, parents et maitresses puissent s'épanouir dans la vie de l'école.

## 2 / BILAN FINANCIER

Les comptes de l'année scolaire 2015/2016 s'élèvent à 10 529 euros. Le résultat est négatif de 92 euros. Par ailleurs, le budget 2015/2016 a assumé une dépenses 2014/2015 à hauteur de 1200 euros (atelier de danse).

Le patrimoine de l'association est confortable et s'estime à 21 627 euros, fruits des manifestations dynamiques des 10 dernières années et de l'appréhension de ne pas voir le bureau de l'APE se renouveler l'année suivante.

Les dépenses de l'APE se décomposent en 3 catégories :

- Le fonctionnement de l'association qui est stable (2%) : assurances, frais bancaires, affranchissement...
- Les projets scolaires à l'initiative des maîtresses (82%) : sorties sportives et culturelles durant l'année, dont 36% des dépenses sont consacrés au transport. La piscine est la seule sortie obligatoire.
- Les animations APE (16%) : chacune de ces dépenses est exceptionnelle, étudiée et votée par le bureau. Cette marge de manœuvre est permise grâce aux fonds associatifs capitalisés et toujours dans l'objectif de « participer au développement de l'école », comme inscrit dans les statuts de l'association.

Lors de l'Assemblée Générale 2014/2015, les parents ont fait connaître leur souhait de ne voir encore s'accumuler des réserves, ce qui pèse sur la motivation à s'investir dans l'organisation des manifestations.

Le nouveau bureau a donc souhaité offrir **aux enfants** de l'école un buffet et une soirée « bal de la forêt » (sur la bonne idée de l'ancien bureau) lors de la soirée de vente d'huîtres. Dans cet esprit, l'animation lors de la fête de fin d'année a également été prise en charge par des parents bénévoles.

En ce début d'année scolaire, un pot d'accueil a été organisé pour **les parents** lundi 5 septembre, où l'on a associé la collecte d'objet pour la « boîte à jouer ». Un moment festif pour les parents est aussi important !

Enfin, le développement de l'école passe aussi par la qualité du matériel et des enseignements, c'est pourquoi il nous a paru judicieux de répondre favorablement au financement du matériel de jardinage en primaire et d'équipement éducatifs alternatifs en maternelle. Nous avons également soutenu la démarche de la directrice et maîtresse de maternelle qui s'est inscrite à une formation de 2 jours sur un week-end, l'APE ayant pris en charge les frais de transport. Pour une meilleure dynamique collective, son ATSEM a également été associée mais pour des raisons personnelles, cela n'a pu se faire !

Bien sur la même proposition d'aide a été faite aux institutrices de primaire mais celles-ci ne souhaitaient pas faire de formation l'an passé.

Les ressources proviennent :

- **De subventions (36%)** : 3500 euros sont versées par la commune pour assurer les sorties obligatoires à la piscine + 255 euros par l'Espace Malraux pour participer aux trajets des écoles éloignées.
- **Des animations (64%)** organisées par les parents d'élèves : vente de Boudin, d'Huîtres, organisation d'un tournoi de Belote, vente des photos de classe et buvette pour la fête de fin d'année ont été reconduits avec succès. La représentation de cirque devant l'école début juin a été initiée par des parents d'élève qui ont associé l'APE pour tenir la buvette et petite restauration à cette occasion.

### Intervention des parents : (\*éléments récoltés post-AG)

- Quel intérêt d'avoir 10 000 euros sur le compte chèque au lieu de le placer sur le livret A ?  
Quels ont été les intérêts perçus sur le livret A ?  
*97,56 euros ont été perçus au 01/01/16. Aucun mouvement n'a été effectué entre les deux comptes bancaires durant l'année, par pur simplicité.*  
Fred se renseigne sur la possibilité qu'ont ou non les associations de percevoir des « intérêts » : *\*aucune restrictions de connue*
- Coopérative scolaire (compte bancaire pour les petites dépenses des classes).  
Pour une enveloppe annuelle de 300 euros « à dépenser », l'adhésion annuelle à l'OCCE qui gère la coopérative scolaire est de 150 euros !  
*Se renseigner sur la coopérative scolaire gérée par l'USEP, connue pour être plus flexible et moins chère mais n'a pas la protection juridique incluse. \*L'USEP est entièrement gratuite pour les enseignantes et plus simple de fonctionnement. Nous allons leur en parler.*
- La ligne fonctionnement de classe pour un montant de 2460€ est particulièrement élevée : *les dépenses globales des projets scolaires sont stables, même de 1000 euros inférieures à celles de l'an passé, et aucune dépense n'attire particulièrement l'attention. Il s'agit d'un manque de ventilation entre les lignes budgétaires : la ligne SPECTACLE Espace Malraux (755 euros) ne comprend pas l'ensemble des coûts des trajets (presque 1000 euros) alors que la ligne Cub Lab du budget 2014/2015, qui correspondait aux spectacles Malraux (2147 euros), prenait en compte le car. Certaines factures de transport cumulent plusieurs trajets donc c'est moins lisible pour les affecter à chacune des sorties. Le projet ferme aurait également pu faire l'objet d'une ligne budgétaire pour 313 euros. Ces deux éléments pour 1313 euros justifient donc la ligne Fonctionnement Classe.*

### 3/ BUDGET 2017 (21 626 euros)

#### DEPENSES (11 626 + 10 000 euros)

- fonctionnement APE basic (frais de gestion) et stable,
- dépenses animation : Le bal de la forêt, buvette et repas pour les enfants.. 400 euros ont été affectés à l'édition de gobelets recyclables pour les manifestations organisées par l'APE et une enveloppe de 400 euros a été budgétée pour divers besoins au cours de l'année (soit moins de 4% du budget total, hors classe verte).
- Les dépenses prévues liées aux projets scolaires sont stables, à l'exception de la classe verte organisées pour les primaires au printemps 2017, pour un coût estimé à environ 10 000 euros.

#### RECETTES (11 626 + 10000 euros)

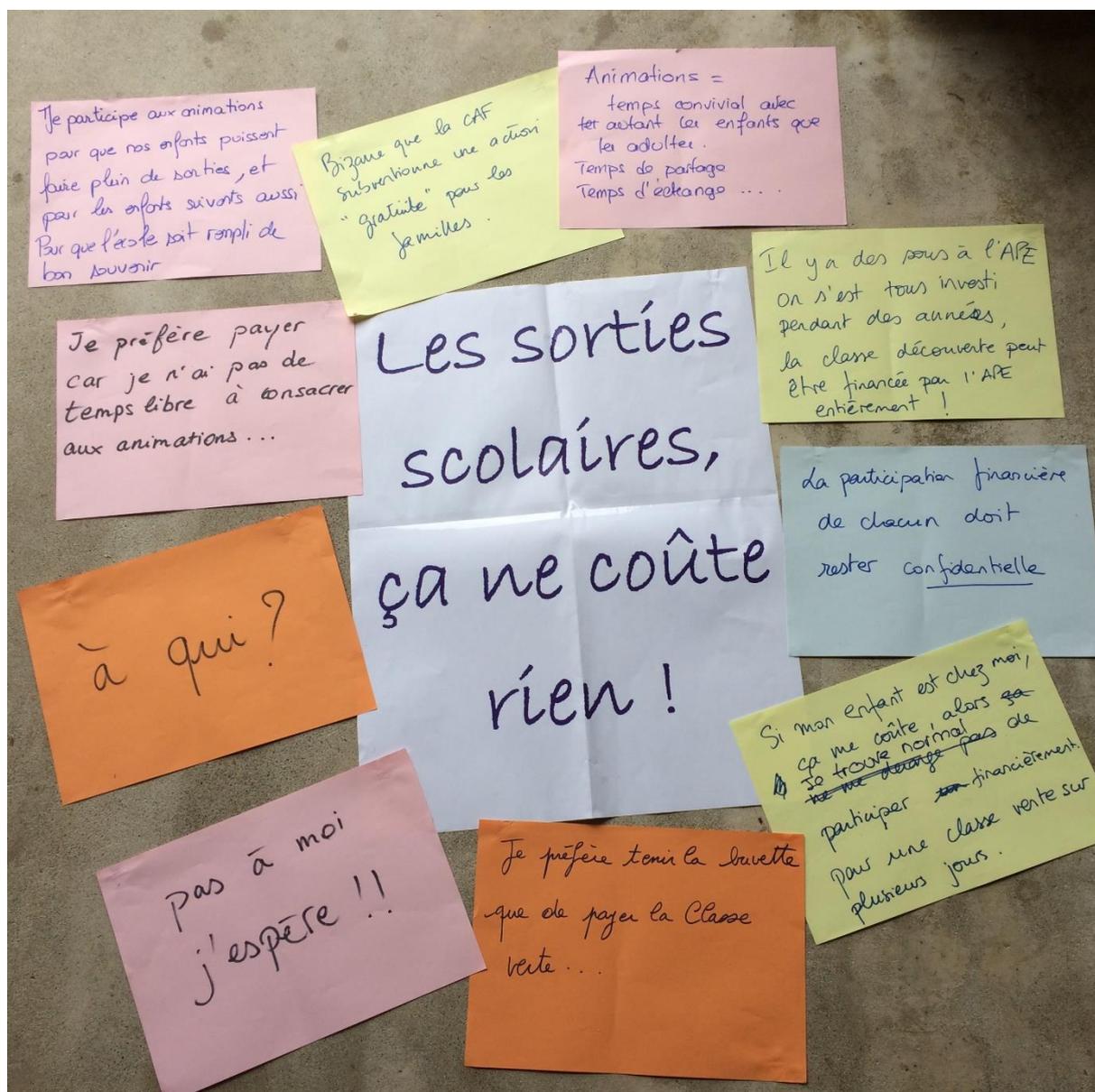
**Les manifestations** classiques sont reconduites avec cette année en plus, la buvette/restauration qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre à la carrière de Bellecombe, et une autre qui aura lieu lors de la fête de la scie en juillet 2017.

La subvention piscine va également faire l'objet d'une demande auprès de la mairie et les aides pour les trajets des spectacles à Malraux seront également sollicités.

**Les 10 000 euros que coûte la classe verte** font quant à eux l'objet de discussions et d'échanges en ce début d'année pour arbitrer la répartition entre la contribution de l'APE, la participation de la commune et des aides sociales et le financement des familles.

Pour le moment et sans chiffres, il n'est pas possible de s'avancer mais quelques réflexions permettent de commencer à aborder le sujet... qui ne laisse personne indifférent !

Voici un petit panache de commentaires :



Ces mots vous font réagir ?

Transmettez nous votre avis (anonyme ou non) par mail ou dans la boîte de l'APE

#### **Diverses questions autour de la classe verte**

Le département donne-t-il également des subventions à hauteur de celle de la commune ?

La CAF participe-t-elle dans le cas où les parents ne paient rien ?

Les Comités d'Entreprise peuvent également participer ?!

De nombreuses questions ont été soulevées autour de la classe verte. A l'heure actuelle nous attendons la réunion avec les enseignantes pour avoir des renseignements précis bien que nous anticipions les demandes de subvention.

#### 4 / ELECTION DES MEMBRES DU CA:

Membre démissionnaire : Sébastien Vadez

Les candidats sont : Fabienne Danière, Catherine Maier, Aurélia Fournet, Stéphanie Bouvier-Rolland, Nelly Gillet, Anne Postaire, Frédérique Marion, Salomé Sardet

Les candidats sont élus à l'unanimité.

La constitution du bureau avec la répartition des fonctions (co-présidents, secrétaire et trésorier) se fera lors du prochain bureau début novembre.

#### 5/ PROJETS POUR 2016-2017

Certaines commissions sont déjà en place, d'autres sont à étoffer, voir à prendre en main. Quoiqu'il en soit la convivialité sera au rendez-vous autour de ses événements :

Le 1<sup>er</sup> octobre, avec la restauration, buvette à la carrière.

**La commission « boudin »** est créée : Hervé Vernin, Fanny Miège, Fabienne Danière, Pascaline Bizet, Nathalie Causse, Sandrine Vautard. Catherine Maier, Paulo Cavallini.

L'animation aura lieu le dimanche **20 novembre 2016**. Nous vous attendons nombreux.

Le 21 décembre, l'opération huitres/vins autour de Nathalie Deperne et Marie-Hélène Haugou...  
Barman souhaité...

Une **commission « belote »** se forme autour de Séverine Chat, Maryline Pricaz et Fanny Miège. Elles attendent d'autres acolytes et surtout une aide pour la recherche de lots !

**Kermesse/Cirque** : il faudra monter une commission ?

Une **commission « fête de fin d'année »** se forme autour de Nathalie Causse, Sandrine Vautard, Maryline Pricaz.

La fête de la scie le dernier dimanche de juillet : il faudra monter une commission.

Photos de classe : Plusieurs remarques ont été prises en compte par le bureau, et nous avons demandé un devis à un photographe du village.

La boîte à jouer : Petit rappel du principe, c'est l'idée d'un container dans la cour comprenant du matériel recyclé à disposition des enfants pour laisser ceux-ci à leur imaginaire, ce qui permet de soulever les barrières (âge, genre...).

Elle a été mise en route à la rentrée, elle rencontre un vif succès auprès des enfants mais pour un fonctionnement optimal, il manque des éléments. L'idéal c'est d'avoir le même genre d'objets en quantité. Couvercle de casserole, vieux téléphones, pneus de motos, valises, bassines, tuyaux...

Merci de vous tourner vers Aurélia Fournet ou Stéphanie Bouvier Rolland si vous avez des objets à donner. Il ne faut pas que ce soit dangereux ou lourd et si possible propre. Merci !

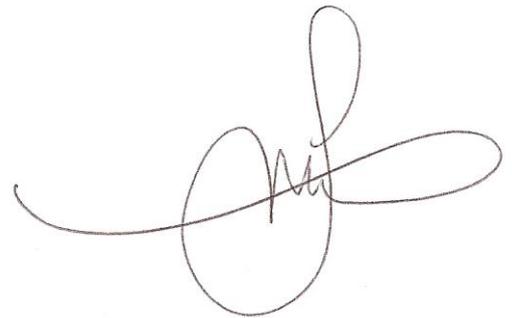
Nous espérons vous retrouvez nombreux et enthousiastes autour des projets qui rythment notre implication dans la vie de l'école. Les idées ne manquent pas et chacun peut apporter ses projets, ses envies et son dynamisme.

L'Assemblée se termine à 22h15.

La co-Présidente,

La secrétaire,

Stéphanie Bouvier Rolland

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphanie Bouvier Rolland', written in a cursive style with a large loop at the end.